

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieure Sylvie Demontigny (membre no 138057) dans le domaine de la protection incendie (devis de performance et conception détaillée).

L'ingénieure Demontigny dont le domicile professionnel est situé à Montréal, s'est engagée à ne plus exercer dans ce domaine le 12 mars 2015. Depuis cette date, elle n'est plus autorisée à y exercer des activités.

